



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP /
Office fédéral de la statistique OFS

Spécifications des variables pour le relevé des indicateurs de qualité médicaux dans les établissements médico-sociaux

Données 2023

Année de relevé 2024

Versions

Date	Version	Modification	Auteur
04.09. 2019	1.0		
30.9.2019	2.0	Modification de la durée de la prescription médicale pour l'évaluation des besoins en soins (Art. 8 al.2 OPAS)	
30.09.2020	3.0	Nouvelles variables A04, A06 (nom de l'institution 2 ^{ème} ligne), A07 (nom de l'institution 3 ^{ème} ligne) et A08 (Rue et numéro) D102 Perte de poids : nouvelle valeur 9 (pas clarifié, pas collecté) Alignement des noms de variables avec SOMED et adaptation de la terminologie juridique	
30.10.2021	4.0	Nouvelle remarque sous « Remarques générales », concernant la date d'évaluation, la date d'entrée et la date de sortie du résident D04J Année de naissance : Nouvelle borne supérieure = 115 ans	
08.08.2022	5.0	Le titre du document a été adapté : le terme « description » est remplacé par le terme « spécifications » Précisions sous « Introduction » Nouvelle remarque sous « Remarques générales » (en jaune) Adaptation dans la colonne « Remarques » de la liste des variables sous « Variables » : précisions sur le contenu des variables et référence au guide de saisie des variables, le cas échéant Adaptation dans la colonne « Valeurs » de la liste des variables sous « Variables » : précisions des valeurs attendues, le cas échéant Adaptation de la condition sur la longueur du numéro d'identification du résident	

Table des matières

Structure fondamentale	4
Introduction	4
Conseil.....	4
Début.....	4
Livraison des données	4
Structure.....	5
Nom de fichier	5
Remarques générales.....	5
Variables.....	7

Structure fondamentale

Introduction

Ce document est destiné aux établissements médico-sociaux (EMS). Il fournit la description et les spécifications des variables qui doivent être relevées et livrées à l'Office fédéral de la santé publique par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la statistique pour le calcul des indicateurs de qualité médicaux. Il pourra également aider les éventuels intermédiaires, notamment les fournisseurs d'instruments d'évaluation ou de documentation de soins, à développer dans leurs produits une interface qui garantisse l'exportation des données telles qu'attendue par les autorités.

Ce document n'est valable que pour l'année de données considérée et est mis à jour chaque année.

Conseil

L'Institut des Sciences Infirmières du département Public Health de l'Université de Bâle (INS) a, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, collaboré à la conception des indicateurs de qualité médicaux dans les établissements médico-sociaux (Franziska Zúñiga, Catherine Blatter, Lauriane Favez). Les spécifications des variables s'appuient sur le concept d'interface élaboré et proposé par l'INS dans le cadre de l'enquête pilote.

Début

Le relevé est effectué de manière productive dans toute la Suisse, la première fois en 2020, pour les données 2019.

Livraison des données

Les données seront collectées au moins durant les 3 premières années dans le cadre des systèmes d'information internes des EMS, selon les spécifications ci-dessous.

Structure
Les données doivent être livrées dans un fichier texte ASCII selon les spécifications suivantes: • La première ligne contient les noms des variables • Les valeurs dans les champs doivent être séparées par un caractère <i>pipe</i> () • Le dernier champ de la ligne doit aussi se terminer par un caractère <i>pipe</i> () • Les lignes sont séparées les unes des autres par CR LF • Chaque ligne de données contient un enregistrement
Nom de fichier
Voir règlement de traitement technique
Remarques générales
Livraisons • Les données à livrer à l'Office fédéral de la statistique sont énumérées sous « Variables ». • Le relevé des données se fait pour chaque variable dans le cadre de l'évaluation des soins requis, conformément à l'art. 8 OPAS (dans les 21 jours qui suivent l'entrée du résident dans l'établissement (séjour de longue durée), puis au moins tous les neuf mois, et dans le cadre de chaque évaluation des soins requis). Données • Le guide de saisie des variables pour le calcul des indicateurs de qualité médicaux¹ est basé sur les spécifications des variable et indique en détail les contrôles de qualité et les valeurs admises pour chaque variable afin d'assurer une exportation selon les règles. Il est fortement conseillé de le consulter. • Les données doivent inclure toutes les évaluations valides/complétées par résident dans l'année de données considérée. S'il n'y pas d'évaluation valide dans l'année de données considérée, il faut inclure les évaluations de l'année précédente, en remontant au plus tôt jusqu'au 1^{er} mars. • Les données doivent inclure une seule évaluation par résident à la même date. • Tous les variables doivent être renseignées sauf indication contraire.

¹ Guide de saisie : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html>

- Dans toutes les variables, les dates sont indiquées dans le format AAAAMMJJ.
- La date d'entrée D09 des résidents inclus dans l'export doit se situer au plus tard au 31 décembre de l'année de données.
- La date de sortie D10 des résidents inclus dans l'export, si elle est disponible, doit se situer dans l'année de données.

Exportation des données

- Les données relevées sous « Variables » lors de chaque évaluation des besoins en soins requis et par personne forment un « set de données ». Un set de données est établi après chaque procédure d'évaluation des soins requis.
- Tous les sets de variables valables et complets doivent être livrés, pour chaque résident et chaque année.
- Les sets de données de l'établissement sont rassemblés dans un fichier de données.
- Le fichier de données concerne les résidents en « long séjour » et assujettis aux niveaux de soins 1 à 12 selon l'article 7a, alinéa 3, OPAS. Il comprend les sets de données de toutes les personnes ayant résidé dans l'établissement au cours de l'année, y compris ceux qui ont quitté l'établissement ou qui sont décédés avant la fin de l'année.
- Chaque fichier de données comporte une en-tête où toutes les variables sont mentionnées par leur numéro (par exemple D02 pour la variable sexe). Il doit être complet et ne contenir que les données correspondant aux variables énumérées sous « Variables ».

Numéro d'identification du résident

- Chaque résident reçoit un numéro d'identification unique (ID).
- Pour des raisons de protection des données, tous les résidents reçoivent chaque année un nouveau numéro d'identification.
- Les numéros d'identification du résident ne doivent pas coïncider avec des numéros déjà utilisés ailleurs.
- Les numéros d'identification se composent de 7 à 14 chiffres maximum et doivent être de même longueur pour tous les résidents évalués par un même instrument.
- Le numéro d'identification du résident peut être composé p. ex. du code de l'établissement et du code du résident.
- Le numéro d'identification du résident ne doit pas contenir de lettres, ni de caractères spéciaux, ni d'espaces.
- Le numéro d'identification du résident doit permettre, pour un séjour donné dans l'établissement et pour une année donnée, de relier les sets de variables aux résidents auxquels ils se rapportent. Les résidents qui quittent l'établissement et qui y reviennent la même année reçoivent à leur retour le numéro qui leur a été attribué lors du séjour précédent. Les résidents ont donc, au cours d'une même année et pour le même établissement, le même numéro d'identification.
- Il ne doit pas être possible de suivre le parcours des patients d'un établissement à l'autre. Les résidents qui séjournent dans plusieurs établissements au cours d'une même année reçoivent ainsi un numéro d'identification distinct pour chaque établissement.

Variables

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
Niveau de l'EMS					
A02	N° REE		La variable ne peut être laissée vide Nombre à 8 chiffres du registre des entreprises et des établissements (REE)-REE-GES Le numéro REE qui doit être saisi est celui de l'établissement qui livre les données SOMED Toutes les variables A04 à A10 se rapportent à cet établissement. Le REE permettra de faire le lien avec les statistiques SOMED dans le futur.	XXXXXXXX	N(8)
A04	Canton	AG AR etc.	La variable ne peut être laissée vide Code du canton responsable de l'établissement qui livre les données SOMED).		C(2)
A05	Nom de l'institution, 1 ^{ère} ligne		La variable ne peut être laissée vide Le nom de l'établissement à disposition des fournisseurs d'instruments doit être tel qu'indiqué dans la liste SOMED. Indiquer ici le nom de l'EMS dont le numéro REE est indiqué sous A02 (établissement qui livre les données SOMED). Pour les variables A05 à A10, il faut s'assurer que le numéro REE ici et dans les statistiques SOMED correspond à la même institution.		C(32)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
A06	Nom de l'institution, 2 ^{ème} ligne		Le nom de l'établissement à disposition des fournisseurs d'instruments doit être tel qu'indiqué dans la liste SOMED. Indiquer ici le nom de l'EMS dont le numéro REE est indiqué sous A02 (établissement qui livre les données SOMED). Pour les variables A05 à A10, il faut s'assurer que le numéro REE ici et dans les statistiques SOMED correspond à la même institution.		C(32)
A07	Nom de l'institution, 3 ^{ème} ligne		Le nom de l'établissement à disposition des fournisseurs d'instruments doit être tel qu'indiqué dans la liste SOMED. Indiquer ici le nom de l'EMS dont le numéro REE est indiqué sous A02 (établissement qui livre les données SOMED). Pour les variables A05 à A10, il faut s'assurer que le numéro REE ici et dans les statistiques SOMED correspond à la même institution.		C(32)
A08	Rue et N°		Rue et numéro de l'EMS dont le numéro REE est indiqué sous A02 (établissement qui livre les données SOMED)		C(32)
A09	N° Postal		La variable ne peut être laissée vide Numéro postal de l'EMS dont le numéro REE est indiqué sous A02 (établissement qui livre les données SOMED)	XXXX	N(4)
A10	Lieu		La variable ne peut être laissée vide Lieu du site de de l'EMS dont le numéro REE est indiqué sous A02 (établissement qui livre les données SOMED)		C(20)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
A28	Instrument utilisé pour l'évaluation des besoins en soins requis	0 = Pas d'instrument 11 = BESA points OPAS 12 = BESA minutes OPAS 13 = RAI-RUG OPAS (niveaux) 14 = PLAISIR OPAS (minutes) 15 = PLEX OPAS 9 = Autre	La variable ne peut être laissée vide En fonction de l'instrument choisi, les soins requis sont déterminés par un nombre de minutes (BESA minutes ou PLAISIR), un nombre de points (BESA points) ou un niveau (RAI-RUG). Le niveau OPAS correspondant est déterminé en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné.	0,9,11,12,13,14,15	N(2)
A29	Livraison de données	0 = EMS direct 11 = BESA Points OPAS 12 = BESA Minutes OPAS 13 = RAI-RUG OPAS (niveaux) 14 = Plaisir OPAS (minutes) 15 = PLEX OPAS 9 = Documentation de soins	La variable ne peut être laissée vide	0,9,11,12,13,14,15	N(2)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
<i>Niveau du / de la résident-e</i>					
D01	Numéro de client/e		La variable ne peut être laissée vide Le numéro de client peut être créé librement dans le cadre des conditions suivantes : - Il se compose de 7 à 14 chiffres maximum - Il est de même longueur pour un instrument donné. - Il ne contient ni lettres, ni caractères spéciaux, ni d'espaces - Il ne doit pas coïncider avec un numéro déjà utilisé ailleurs - Il n'est valable que pour l'année de données considérée et dans un même établissement - Voir sous « remarques générales » pour d'autres spécifications	XXXXXXXXXXXXXXXX	N(14)
D02	Sexe	1 = Masculin 2 = Féminin	La variable ne peut être laissée vide	1,2	N(1)
D04J	Année de naissance	YYYY Année	La variable ne peut être laissée vide L'âge doit être compris entre 18 et 115 ans	>= 18 et <= 115	N(4)
D22.X	Niveau de soins selon art. 7a al.3 OPAS	1-12	La variable ne peut être laissée vide Le niveau selon art. 7a OPAS correspondant est déterminé automatiquement en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné	1-12	N(2)
D09	Date d'entrée	YYYYMMDD Année, mois, jour	La variable ne peut être laissée vide Indiquer la date d'entrée dans l'établissement, c'est-à-dire le moment où un lit/une place est attribué(e) au bénéficiaire. La date d'entrée doit se situer au plus tard le 31.12 de l'année considérée. La date d'entrée doit être antérieure à la date de sortie.		N(8)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D10	Date de sortie	YYYYMMDD Année, mois, jour	La date de sortie correspond au moment où le lit/la place du bénéficiaire est disponible et attribuable à un autre client. Si disponible, doit se situer entre le 01.01 et le 31.12 de l'année de données considérée. Si disponible, doit être postérieure à la date d'entrée		N(8)
D100	Date de l'évaluation	YYYYMMDD Année, mois, jour	La variable ne peut être laissée vide Une seule évaluation à la même date. Si pas d'évaluation dans l'année de données considérée, indiquer l'évaluation la plus récente de l'année précédente, au plus tôt le 01.03. La date de de l'évaluation ne doit pas être antérieure à la date d'entrée.		N(8)
D101	Évaluation à l'entrée	0 = Non 1 = Oui	La variable ne peut être laissée vide Compte comme Oui quand l'évaluation a été réalisée et conclue dans les 21 jours suivants l'entrée dans l'EMS actuel.	0,1	N(1)
Indicateurs de qualité					
D102	Perte de poids de 5% et plus au cours des 30 derniers jours ou 10% et plus au cours des 180 derniers jours	0 = Non 1 = Oui 9 = pas clarifié, pas collecté	La variable ne peut être laissée vide	0,1, 9	N(1)
D103	Espérance de vie de moins de 6 mois	0 = Non 1 = Oui 9 = pas clarifié, pas collecté	La variable ne peut être laissée vide	0,1,9	N(1)
D120	Siège ne permettant pas de se lever de manière autonome: fréquence	0 = aucun 1 = quotidiennement lors des 7 derniers jours 2 = pas quotidiennement lors des 7 derniers jours	La variable ne peut être laissée vide Les variables D120 et D122 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2	N(1)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D122	Siège ne permettant pas de se lever de manière autonome: contexte de la mesure	1 = Mise en place à la demande du / de la résident-e ou avec le consentement du / de la résident-e capable de discernement 2 = Mise en place auprès du / de la résident-e incapable de discernement, toutes les conditions sont remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 3 = Le contexte n'est pas encore clarifié, toutes les conditions ne sont pas remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 99 = mesure pas utilisée	La variable ne peut être laissée vide Les variables D120 et D122 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	1,2,3,99	N(2)
D123	Fixation du tronc en position assise ou couchée: fréquence	0 = aucun 1 = quotidiennement lors des 7 derniers jours 2 = pas quotidiennement lors des 7 derniers jours	La variable ne peut être laissée vide Les variables D123 et D125 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2	N(1)
D125	Fixation du tronc en position assise ou couchée: contexte de la mesure	1 = Mise en place à la demande du / de la résident-e ou avec le consentement du / de la résident-e capable de discernement 2 = Mise en place auprès du / de la résident-e incapable de discernement, toutes les conditions sont remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 3 = Le contexte n'est pas encore clarifié, toutes les conditions ne sont pas remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 99 = mesure pas utilisée	La variable ne peut être laissée vide Les variables D123 et D125 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	1,2,3,99	N(2)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D126	Barrière de lit sur tous les côtés ouverts du lit: fréquence	0 = aucun 1 = quotidiennement lors des 7 derniers jours 2 = pas quotidiennement lors des 7 derniers jours	La variable ne peut être laissée vide Les variables D126 et D128 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2	N(1)
D128	Barrière de lit sur tous les côtés ouverts du lit: contexte de la mesure	1 = Mise en place à la demande du / de la résident-e ou avec le consentement du / de la résident-e capable de discernement 2 = Mise en place auprès du / de la résident-e incapable de discernement, toutes les conditions sont remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 3 = Le contexte n'est pas encore clarifié, toutes les conditions ne sont pas remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 99 = mesure pas utilisée	La variable ne peut être laissée vide Les variables D126 et D128 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	1,2,3,99	N(2)
D130	Nombre de substances actives prises dans les 7 derniers jours		La variable ne peut être laissée vide Si les fournisseurs d'instruments effectuent un test de plausibilité des entrées, ils ne le font qu'avec un avertissement aux EMS, sans plafonnement des entrées possibles.	0-99	N(2)
D140	Autoévaluation: Fréquence de la douleur lors des 7 derniers jours	0 = jamais 1 = pas quotidiennement 2 = quotidiennement 8 = ne veut pas répondre 9 = ne peut pas répondre	La variable ne peut être laissée vide Les variables D140 et D141 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2,8,9	N(1)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D141	Intensité de la douleur la plus forte lors des 7 derniers jours	0 = pas de douleurs 1 = légère 2 = modérée 3 = forte 4 = très forte, insupportable 8 = ne veut pas répondre 9 = ne peut pas répondre 99 = D140 a été répondu par 8 ou 9	Si D140 = 8 ou 9 → D141 peut rester vide / Recodage en 99 si vide Les variables D140 et D141 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2,3,4,8,9,99	N(2)
D147	Évaluation par des tiers de la fréquence de la douleur lors des 7 derniers jours	0 = jamais 1 = pas quotidiennement 2 = quotidiennement	La variable ne peut être laissée vide Les variables D147 et D148 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2	N(1)
D148	Évaluation par des tiers de l'intensité de la douleur lors des 7 derniers jours	0 = pas de douleurs 1 = légère 2 = modérée 3 = forte 4 = très forte, insupportable	La variable ne peut être laissée vide Les variables D147 et D148 sont interdépendantes. Consulter le guide de saisie : https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/somed/application-aide-utilisateurs.assetdetail.16664393.html	0,1,2,3,4	N(1)
D150	Cognitive Performance Scale (CPS)	0-6	La variable ne peut être laissée vide Les valeurs de l'échelle sont calculées selon l'algorithme indiqué sous http://www.interrai.org/assets/files/Scales/cognitive-performance-scale-2014.pdf .	0,1,2,3,4,5,6	N(1)
D170	Depression Rating Scale (DRS)	0-14	La variable ne peut être laissée vide Valeur de l'échelle entre 0 et 14 en ajoutant le score sur tous les items	0,1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14	N(2)